|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| logo Normandie 2016 |  |  |   |  |

**Accord de délégation pour le dépôt d’une demande au titre du Téléservice « Normandie foret investissements au sein des propriétés forestières »**

Intervention 73.08 du Plan Stratégique National-PAC 2023-2027 :

**Rappel :**

Objectifs

Dans le cadre de la politique régionale en faveur de la forêt et du bois, au travers du dispositif « Normandie foret investissements au sein des propriétés forestières », la Région vise à pérenniser et à développer la surface forestière productive en Normandie, rendre possible une plus grande mobilisation des bois dans le respect des ambitions de chaque propriétaire, promouvoir la séquestration du carbone, favoriser l’adaptation et la résiliences des reboisements au changement climatique et assurer la pérennité économique de la filière bois normande. Elle s’adresse aux propriétaires forestiers privés et aux collectivités forestières sous régime forestier. L’aide vise le soutien à des projets globaux d’investissements à l’échelle des propriétés forestières qui pourront donc comprendre les volets suivants :

• Volet « Dessertes » : Place de dépôt/retournement, voirie forestière, piste forestière…,

• Volet « Investissements favorables à la biodiversité et à l’environnement »,

• Volet « Amélioration des peuplements forestiers pour la production de bois d’œuvre »,

• Volet « Reboisement des peuplements économique pauvres »,

• Volet « Régénération naturelle »,

• Volet « replantation de peupleraies et de noyeraies existantes ».

Bénéficiaires

• Les propriétaires forestiers privés (indivision, groupements forestiers, groupements fonciers, associations syndicales, indivisions, organisations de producteurs, SCI, GIEEF).

• Les collectivités forestières bénéficiant du régime forestier au sens de l’article L211-1 du code forestier.

Un gestionnaire forestier peut déposer une demande d’aide sur monespace-aides.normandie.fr au titre du Téléservice « Normandie foret investissements au sein des propriétés forestières » pour le compte d’un propriétaire forestier. Il s’agit d’un dépôt délégué.

Le présent document permet de formaliser la délégation du demandeur pour le dépôt du dossier dans le téléservice.

Entre :

***(Personne physique)*** Nom et prénom du demandeur,

***(Autre cas)*** Nom et prénom du représentant légal, en qualité de [fonction du représentant légal],

ci-après dénommé **le demandeur**

Adresse du demandeur

N° SIRET :

Et

« [Nom de la structure gestionnaire] », représenté par [M. ou Mme XXX] en qualité de [ex. président de la structure gestionnaire], ci-après dénommé **le gestionnaire forestier**

Adresse du partenaire

N° SIRET :

Le demandeur donne délégation au gestionnaire forestier pour effectuer sur le téléservice de la Région toute démarche nécessaire afin de solliciter un soutien de la Région et du FEADER au titre du dispositif « Normandie foret investissements au sein des propriétés forestières », concernant l’opération intitulée « …………… ».

Le demandeur mettra à disposition du gestionnaire forestier, préalablement au dépôt du dossier dans le téléservice, tous les éléments et pièces nécessaires à la constitution de son dossier, à son dépôt dans le téléservice et à sa transmission aux services de la Région (la date de transmission du dossier dans le Téléservice par le gestionnaire forestier actera la date de début d’éligibilité des dépenses du projet). **Pour rappel, tout devis signé avant cette date de transmission entraînera le rejet de la demande**.

**Le demandeur atteste avoir pris connaissance des conditions d’éligibilité du dispositif et d’octroi de l’aide, ainsi que des engagements à souscrire.** Le demandeur est responsable du respect des engagements le concernant, dans le cadre de l’aide qu’il reçoit. Ces engagements, précisés en **annexe 1**, sont repris dans le téléservice et la décision juridique attributive de l’aide.

Le gestionnaire forestier s’engage à transmettre la demande via le téléservice dans un délai réduit après la remise par le demandeur de l’intégralité des pièces nécessaires.

Le gestionnaire forestier sera l’interlocuteur de la Région pour l’instruction des demandes d’aides du projet. Il répondra aux demandes de compléments de la Région, en sollicitant si nécessaire le demandeur.

Le gestionnaire forestier atteste ne pas être en situation de conflit d’intérêts concernant l’opération précitée. Si au cours de l'opération, le gestionnaire forestier découvre l'existence ou l'apparition d'un conflit d'intérêts, il s'engage à mettre fin à l'existence de ce conflit.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Fait à …………, le Signature-Cachet***(Personne physique)*** Nom et prénom du demandeur***(Autre cas)*** Intitulé de la fonction du représentant légalNom et prénom du représentant légal  |  | Signature-Cachet**Nom de la société de gestion forestière**Intitulé fonction du représentant légalNom du représentant légal |

**ANNEXE 1**

Engagements liés à demande d’aide

**Je demande à bénéficier des aides :**

[ ]  de soutien au titre du Plan Stratégique National-PAC 2023-2027 « Normandie foret investissements au sein des propriétés forestières »

**Je déclare et atteste sur l’honneur :**

[ ]  l’exactitude des renseignements concernant ma situation, le projet et les pièces justificatives de la présente demande,

[ ]  avoir pris connaissance des informations présentées pour ce dispositif sur le site de la Région (https://monespace-aides.normandie.fr/),

[ ]  ne pas être en liquidation judiciaire au moment du dépôt et informer le service instructeur si une autre procédure collective est en cours (redressement judiciaire, sauvegarde,...),

[ ]  que l'opération n'a pas commencé au moment du dépôt de mon dossier

**Je m’engage, sous réserve de l’attribution de l’aide, à :**

[ ]  en cas de bénéfice des aides FEADER, respecter les obligations d’information et de publicité conformément aux modalités définies par le Règlement (UE) en vigueur,

[ ]  fournir à la Région, ou tout autre organisme habilité, les informations nécessaires pour permettre le suivi et l'évaluation du programme,

[ ]  Informer le service instructeur de toute modification de ma situation, de la raison sociale ou du statut juridique de ma structure, de mon projet ou de mes engagements ou de l'opération,

[ ]  me soumettre à l’ensemble des contrôles administratifs et sur place qui pourraient résulter de l’octroi d’aides nationales et européennes,

[ ]  ne pas avoir sollicité et ne pas solliciter à l’avenir, pour ce projet, d’autres aides financières publiques,

[ ]  être accompagné par un professionnel conformément aux conditions prévues par le dispositif durant le projet et pendant une durée de cinq ans à partir de la transmission de la dernière demande de paiement dans l'espace des aides,

[ ]  maintenir une garantie ou présomption de garantie de gestion durable pendant cinq ans minimum à partir de la transmission de la dernière demande de paiement dans l'espace des aides: pour les propriétés privée : PSG agréé si ≥ 10 ha ; PSG ou RTG ou CBPS si <10 ha ; plan d’aménagement pour les forêts publiques.

**Je suis informé(e) :**

[ ]  qu’en cas d’irrégularité ou de non-respect de mes (nos) engagements, le remboursement total ou partiel des sommes perçues sera exigé, majoré d’intérêts de retard et éventuellement de pénalités financières, sans préjudice des autres poursuites et sanctions prévues dans les textes en vigueur,

[ ]  que conformément au règlement d'exécution (UE) n°2022/128 du 21 décembre 2021, l'État publie sous forme électronique la liste des bénéficiaires ayant reçu une aide du FEADER. Cette parution se fait dans le respect de la loi « informatique et liberté » (loi n°78 17 du
6 janvier 1978).

**Loi informatique et libertés :**

[ ]  J'autorise la Région à utiliser ces données à des fins d'enquête,

[ ]  J'autorise la Région à m'adresser des informations sur l'évolution de ses dispositifs d'aide.

|  |
| --- |
| Fait à …………, le Signature-Cachet***(Personne physique)*** Nom et prénom du demandeur***(Autre cas)*** Intitulé de la fonction du représentant légalNom et prénom du représentant légal  |